

<https://www.fenvac.eu/bruxelles-salah-abdeslam-n>



Bruxelles : Salah Abdeslam n'assistera pas à la fin de son procès jeudi

- Revue de presse -

Publication date: mercredi 7 février 2018

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Le terroriste présumé des attentats du 13 novembre 2015 à Paris a décidé de ne pas se représenter à son procès organisé à Bruxelles sur une autre affaire.

Après avoir défié lundi à l'ouverture de son procès la justice, Salah Abdeslam a décidé hier mardi de totalement l'ignorer désormais. Seul membre encore en vie des commandos djihadistes du 13 novembre, il a décidé de ne pas se représenter à son procès, organisé à Bruxelles sur une autre affaire, anéantissant les minces espoirs qu'il s'exprime enfin sur les faits. « Il m'est apparu important de vous informer que Salah Abdeslam a informé le tribunal qu'il ne souhaitait pas comparaître à l'audience de ce jeudi 8 février », a annoncé Luc Hennart, qui organise le procès. Celui-ci va donc se poursuivre sans lui, jeudi, avec comme point d'orgue les plaidoiries des avocats de la défense.

" C'est sa façon à lui de se moquer de nous " Elisabeth Boissinot, mère d'une victime

Une nouvelle qui soulage et déçoit à la fois les associations des victimes des attentats parisiens : « C'est d'une certaine manière une bonne nouvelle si l'on considère son attitude au cours de cette première journée d'audience », affirme Philippe Duperron, président de l'association 13onze15 Fraternité et vérité. [...] « Il transforme en quelque sorte l'audience en une tribune pour se plaindre des traitements réservés aux musulmans [...]. Il l'utilise pour s'adresser à ses affidés. Il est donc mieux en prison. » Pour autant, si Salah Abdeslam prend la même décision lors de son procès à venir en France, « il en résultera pour toutes les victimes une indicible frustration, » ajoute Philippe Duperron.

Élisabeth Boissinot, la mère de Chloé, tuée à la terrasse du Carillon le 13 novembre, ne s'est pas rendue à Bruxelles et est restée chez elle, dans la Vienne. « C'est sa façon à lui de se moquer de nous, assure-t-elle. Comme il l'a toujours fait et comme il continuera à le faire pour son procès en 2020. On est " des infidèles ", il n'en a rien à faire de nous. Là, on lui fait de la publicité avec ce procès. Il fallait le mettre dans une cellule et puis l'oublier. »

Concernant le procès à venir en 2020, Philippe Duperron l'assure : « Il y a de mon point de vue peu à espérer qu'il change d'attitude car il n'y a certainement aucun intérêt. Sa comparution devant les juges n'est aucunement de nature à avoir une quelconque incidence positive sur la peine qui lui sera infligée. La mise en présence de ses victimes ne procurera de satisfactions qu'à celles-ci mais ne sera d'aucun bénéfice pour lui [...]. Je pense que nous devons nous préparer à cette éventualité et y préparer nos adhérents. Bien évidemment, c'est un sujet que nous évoquerons de manière très approfondie avec notre avocat Jean Rheinart. »

Date : 07/02/18

Auteur : La Rédaction

Source : La Nouvelle République